SIERENTZ

Infos

N°379

Fête de la Musique

Gymnastique volontaire

Ciné plein air

LE BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION

Ville de Sierentz

juin 2024

EN JUIN À SIERENTZ

Fête de la Musique

Les 30 ans de la Gymnastique volontaire

Ciné plein air

03 *A la Une*
Réunions publiques à la rencontre des habitants

04 *Conseil municipal*
Séance du 6 mai 2024

06 *Associations Loisirs*
Société d'Histoire de la Hochkirch
Marché aux fleurs
Commémoration du 8 mai
Olympiade des seniors
30 ans pour la Gymnastique volontaire
Sortie Kirrwiller
Association de parents d'élèves
Ateliers théâtre Trouve ta place
Dancenter - Les Ateliers du Soleil
Palmes académiques

09 *Environnement*
Arbre mort ? Non bien vivant !
Taille des arbres fruitiers

10 *Barbapapas*
Vacances chez les barbanatures et les loustics

11 *Vie scolaire*
L'ecole dehors
Sortie à l'IMBP de Strasbourg

13 *Infos pratiques*
Sécurité des piscines
Info Canicule
Participation citoyenne
France Rénov

14 *Le coin dialectal*
S'Ross, unsera Frînd ...
Les vertus des modestes

15 *Economie locale*
Little Frogs
Réflexologie, Dien'Chan et Relaxologie

16 *Manifestations*
La Sierentzoise
Ciné Sierentz
Y a rien à la télé
Fête de la musique
Ciné Sierentz plein air
Bal de fin d'année du CME
Fête du collège
Sous les étoiles exactement
Chasse aux énigmes

19 *Tribune*
Expression libre du Groupe minoritaire

20 *Carnet*

Réunions publiques

À LA RENCONTRE DES HABITANTS

De nombreux Sierentzois ont répondu présents à l'invitation de leurs élus les 13 et 16 mai derniers, à l'occasion des réunions publiques organisées deux fois par an.

Ces rencontres sont l'occasion de vous informer des projets en cours de réalisation, mais aussi de poser vos questions et de formuler vos remarques.

De nombreux sujets ont pu être évoqués tels que ceux relatifs à la circulation, la sécurité, les travaux et aménagements réalisés et en cours ou encore les actions menées en faveur de notre jeunesse, de nos aînés, de la citoyenneté et de la santé.

Merci pour votre présence et vos contributions constructives qui permettent à l'équipe municipale d'avancer !

Pascal TURRI
Maire

EN DIRECT du Conseil Municipal

SÉANCE DU 6 MAI 2024

Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2024 est approuvé à l'unanimité pour tous les points à l'ordre du jour.

Jardins familiaux

Modification du règlement

La Ville de Sierentz propose depuis le 2 mai 2011 à ses habitants de louer des parcelles dédiées au jardinage au lieu-dit « Steinackerle ». Le site comporte 14 parcelles d'une surface moyenne d'environ 125 m² chacune.

Ces jardins revêtent une importance à plusieurs égards. Ils offrent un accès à une activité de production de fruits, de légumes et de plantes à des fins d'autoconsommation à moindre coût. Ils favorisent également le développement de liens sociaux entre les jardiniers et les habitants de la commune, tout en renforçant la présence de la nature en milieu urbain. De plus, ils constituent une source de loisirs et d'activité physique contribuant au bien-être et au maintien d'une bonne santé.

En collaboration avec l'association « Les Jardins des Hérissons », fondée par les utilisateurs des jardins familiaux, la Ville de Sierentz a souhaité modifier son règlement datant du 2 mai 2011 afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux et problématiques identifiés par l'association. Outre un ensemble de modifications visant à simplifier et améliorer la qualité d'utilisation des jardins par leurs usagers, il est également mis en avant un respect plus rigoureux du voisinage ainsi que des pratiques de jardinage conformes à la loi Labbé du 6 février 2014, visant à encadrer davantage l'utilisation des produits phytosanitaires.

Affaires financières

Les biens ont été affectés à l'actif de la Commune.

Urbanisme et Affaires foncières

Approbation de la modification simplifiée n°3 du PLU de Sierentz

Le projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Sierentz prescrit par arrêté municipal n°451/2023 du 06 décembre 2023 visant à modifier un point du règlement de la zone AUe du PLU pour permettre la mise en compatibilité des activités du secteur des gravières avec le règlement du PLU a été mis à disposition du public du 1er mars au 1er avril 2024 conformément à la délibération du 12 février 2024. La mise à disposition de ce dossier au public a été communiquée par voie d'affichage en mairie et par publication dans la presse en date du mardi 20 février 2024 dans le journal l'ALSACE. La Ville n'a été destinataire d'aucun courrier à la suite de cette mise à disposition.

Le contenu du projet de modification simplifiée n°3 du PLU vise à permettre la mise en compatibilité des activités du secteur des gravières avec le règlement du PLU en autorisant la commercialisation et/ou la transformation de matériaux primaires et secondaires inertes ou non dangereux en compléments des matériaux extraits de l'exploitation des carrières.

Compte tenu de la consultation du public et des personnes publiques associées, le Conseil Municipal approuve le projet de modification simplifiée n°3 du PLU.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et une mention de cet affichage sera publiée dans un journal diffusé dans le département, conformément aux articles R.153-20 et R. 153-21 du code de l'urbanisme ainsi que d'une publication sur le site internet de la ville durant deux mois. Elle sera transmise à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin en sa qualité de représentant de l'Etat et sera consultable en mairie aux jours et heures d'ouverture. La modification sera publiée sur le portail national de l'urbanisme conformément à l'article L.153-23 du code de l'urbanisme et le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions et signer tout document en ce sens.

Réseau fibre optique rosace

Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour le bâtiment situé 28 rue Rogg Haas.

Dans le cadre de la mise en location prochaine des cinq logements situés au 28 rue Rogg Haas, il est prévu un raccordement de ceux-ci à la fibre optique. Le nombre de prises « fibre » nécessaire requiert un traitement du bâtiment en tant que « collectif ». Pour ce faire, il est soumis un projet de convention à intervenir entre la commune et la société ROSACE pour pouvoir procéder à l'installation de la fibre optique permettant de desservir l'ensemble des cinq logements.

Monsieur le Maire précise que les cinq studios ont été rénovés pour être mis à disposition de la gendarmerie afin d'accueillir les gendarmes adjoints volontaires. Le Conseil Municipal approuve le projet de convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour ces cinq logements et habilite Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents s'y rapportant.

Communications et informations

Compétences déléguées

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises dans son champ de compétence des matières que lui a déléguées le Conseil Municipal dans sa séance du 8 juin 2020 et celle du 14 septembre 2020. Le Conseil municipal prend acte des déclarations d'intention d'aliéner qui ont fait l'objet d'une renonciation au droit de préemption urbain.

Divers

Monsieur le Maire rappelle que le 1er mai s'est tenu le marché aux puces du Judo Club, et félicite le Club pour son organisation et le maintien de la propreté. Il salue la nouveauté proposée par le Judo Club avec un marché de l'artisanat qui a permis à de nouveaux artisans de faire découvrir leurs réalisations. Le marché aux fleurs a réuni un public nombreux le 4 mai, à l'occasion duquel ont été remis les prix du fleurissement aux lauréats.

Monsieur le Maire remercie les élus qui ont organisé ces manifestations, Luc FUCHS, Aimé FRANÇOIS ainsi que Patrick GLASSER.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 19h.

> La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra 10 juin 2024 à 18h30.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en mairie et consultable sur www.sierentz.fr

Rachel SORET VACHET-VALAZ
Adjointe déléguée

Société d'Histoire de la Hochkirch

Parution de la Lettre de la Hochkirch numéro 38

Plusieurs sujets touchant les communes de la Hochkirch sont développés dans ce nouveau numéro. Vous y découvrirez par exemple une tragique erreur judiciaire ayant fait grand bruit à Sierentz au XVIII[ème] siècle, le parcours des reliques de Saint Justin ou l'évolution du découpage cantonal dans notre secteur.

Vous pouvez vous procurer ces publications en contactant :

Le président Paul-Bernard MUNCH : pbmunch@free.fr

La secrétaire Rachel SORET VACHET-VALAZ : rachelvachetvalaz@yahoo.fr

Le trésorier Gérard MUNCH : gerard.munch68@orange.fr

Marché aux fleurs

Une belle édition du marché aux fleurs qui s'est déroulée le 4 mai dernier, sous le soleil.

La remise des prix du concours des maisons fleuries a été l'occasion de distinguer les Sierentzois qui contribuent à l'embellissement de notre commune.
Merci à tous pour votre présence, et bravo à nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants qui ont transporté les nombreux achats de plants et de fleurs grâce à leurs taxis - flores !

Luc FUCHS
Adjoint délégué

Aîmé FRANÇOIS
Adjoint délégué

Les personnes n'ayant pu récupérer leur diplôme ainsi que leur bon d'achat lors de la cérémonie de remise, peuvent venir les récupérer à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

Commémoration du 8 mai 1945

La commémoration du 79[ème] anniversaire de la capitulation nazie, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'est tenue le 8 mai dernier devant le Monument aux Morts de Sierentz.

Ce nécessaire devoir de mémoire et d'histoire a rassemblé en un moment solennel les habitants, les élus, les anciens combattants et les porte-drapeaux, les pompiers de Sierentz ainsi que les représentants de la gendarmerie. La musique municipale et les chants de nos écoliers ont accompagné la cérémonie. Merci à tous pour votre présence.

Les Olympiades des seniors

Une manche de la compétition des Olympiades réservée aux seniors s'est déroulée à la salle Agora de Sierentz.

A l'initiative de la Collectivité européenne d'Alsace, plusieurs EHPAD du Haut-Rhin se sont mesurés lors de différentes épreuves. Les résidentes et résidents ont fait de leur mieux pour la victoire de leur équipe !
Les Sierentzois n'ont pas démérité, mais n'ont pas été qualifiés pour la finale. Comme le disait Pierre de Coubertin : « le plus important aux Jeux olympiques n'est pas de gagner mais de participer ».

30 ans pour la Gymnastique volontaire

Le 12 avril dernier, la Gymnastique volontaire a fêté son trentième anniversaire à la salle des fêtes.

Elle a été créée le 9 novembre 1993. C'est Véronique BACH-LUTZ qui en est la présidente actuelle et depuis 27 années.
L'association compte aujourd'hui 226 membres, 5 animateurs pour 16 cours hebdomadaires, et deux nouveaux cours sont à venir pour la rentrée de septembre.
Bravo à tous les bénévoles qui font vivre la Gymnastique volontaire de Sierentz.

La Fleur de l'Âge

Sortie Kirrwiller

La Fleur de l'Âge organise une sortie « déjeuner spectacle » à Kirrwiller le dimanche 6 octobre 2024.

Départ pour Kirrwiller - déjeuner au restaurant le Majestic puis présentation du spectacle.
Le prix par personne est de 111 €, comprenant le transport, le déjeuner dansant et le spectacle.

Renseignements et inscriptions auprès de M. Aimé FRANÇOIS au 03 89 81 67 38.

Aîmé FRANÇOIS
Adjoint délégué

Association de parents d'élèves

Rejoignez notre association de parents d'élèves et contribuez à l'épanouissement scolaire de nos enfants.

L'association de parents d'élèves de Sierentz est à la recherche de parents engagés et passionnés pour rejoindre leur équipe dynamique.

En tant que bénévole au sein de notre association, vous aurez l'opportunité de jouer un rôle clé dans la promotion du bien-être et de la réussite des élèves de nos écoles.

Uniques compétences requises :
BONNE HUMEUR ET ENVIE

Contact :
association.ape.sierentz@gmail.com
Facebook : parents d'élève de Sierentz

8 AU 12 JUILL

Ateliers théâtre Trouve ta place !

Stage théâtre du 8 au 12 juillet 2024

Après 8 mois à sillonner les routes d'Amérique du Sud, les ateliers théâtre de Sierentz rouvrent leurs portes.

Profitez-en pour faire découvrir à votre enfant de nouveaux horizons : le plaisir du jeu et de la scène sur le thème du VOYAGE.

Durant ces quelques jours, nous apprendrons à nous apprivoiser, observer nos émotions, exprimer nos idées, nos rêves, manifester nos peurs et nos révoltes aussi.

Nous jouerons en mouvement pour favoriser les interactions et explorer l'espace scénique.

« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux » Marcel Proust.

> Enfants 6-10 ans : 14h à 15h30
> Adolescents 11-15 ans : 16h à 18h

Lieu : Salle des fêtes (historique) - rue Clémenceau, 68510 Sierentz

Contact : MathildeSeynave-Dubost/msdubost@gmail

Dancenter - Les Ateliers du Soleil

Dancenter propose cet été au complexe de Sierentz et à la piscine de Rixheim, avec Sandrine, Emilie et leur équipe, des ateliers danse - art plastique - piscine.

Un premier stage aura lieu du 22 au 26 juillet, le deuxième du 05 au 09 août.

De 7 à 14 ans, ouvert à tous, tous niveaux.

Informations et inscriptions sur www.dancenter-es.fr/atelier-du-soleil

22 AU 26 JUILL

5 AU 9 AOÛT

MA 11 JUIN

Palmes académiques

Le mardi 11 juin à 18h, Yves BISCH, instituteur retraité de l'école primaire de Sierentz *et artisan majeur de la transmission de la langue alsacienne dans notre région, se verra remettre des mains de Monsieur le Recteur d'Académie Olivier FARON l'insigne prestigieux de Commandeur des Palmes Académiques.*

Vous êtes un(e) de ses ancien(nes) élèves et souhaitez assister à la cérémonie ?

Inscription en mairie au 03 89 81 51 11 ou par e-mail à population@mairie-sierentz.fr

Arbre mort ? Non, bien vivant !

L'idée que le bois mort est associé au désordre ou au manque d'entretien est une perception commune, mais en réalité, c'est tout le contraire. Le bois mort est en effet un élément crucial pour la vie, la biodiversité et la santé des écosystèmes.

En laissant le bois mort dans nos jardins ou dans les espaces naturels, nous offrons un habitat précieux à une multitude d'organismes, depuis les petits insectes jusqu'aux oiseaux et aux mammifères ; le bois mort forme la base vitale de 5000 espèces. De plus, le processus de décomposition du bois mort enrichit le sol en nutriments essentiels pour la croissance des plantes.

Encourager la présence de bois mort dans nos environnements est donc une façon simple et efficace de favoriser la biodiversité et de créer des habitats naturels diversifiés. Cela peut se faire en laissant simplement des branches mortes au sol, des arbres morts sur pied s'ils ne présentent pas de danger pour la sécurité, ou en créant des structures comme les haies de Benjes.

En adoptant cette approche, non seulement nous contribuons à la préservation de la nature, mais nous pouvons également observer et apprécier toute la vie qui se développe autour du bois mort.

Taille des arbres fruitiers

Une démonstration de taille sur « espaliers » Place des cigognes, le dimanche matin 16 juin de 9h à 11h.

Cette opération est recommandée pour leur formation future et s'assurer d'une bonne récolte.

Luc FUCHS
Adjoint délégué

DI 16 JUIN

Participation libre et gratuite, venez nombreux avec vos sécateurs et escabeaux.

LES DERNIÈRES NOUVELLES DES Barbapapas

Edition de Sierentz • N°105

LES MATERNELLES

Centre de loisirs de printemps (avec une météo d'automne). Ce n'est pas la météo qui va nous empêcher de nous amuser et d'être dehors. Au programme, durant ces vacances :

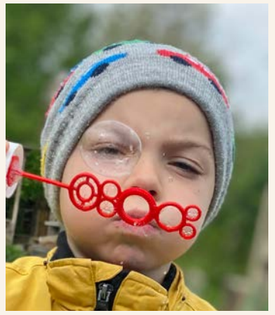

Chez les loustics

Un plaisantin mystérieux est venu faire des blagues aux enfants tous les matins.

Il a renversé un arrosoir d'eau dans la salle, fait un chemin de terre dans le périscolaire, dispatché les photos de ses amis un peu partout. Mais qui se cachait derrière toutes ces farces ? C'était la « fleur farceuse ».

A travers ses blagues, elle a pu faire découvrir aux enfants la multitude de fleurs ainsi que les insectes qui y habitent, tout ceci grâce à des jeux, des bricolages, des contes et des balades au parc.

Chaque jour la fleur farceuse leur a proposé des goûters à base de fruits tels que : des crêpes à la confiture de mûre, de la tarte au citron, de la mousse à la fraise, du clafoutis à la pomme et un extra avec un gâteau en forme de fleur au chocolat, le tout fait maison bien entendu.

Chez les barbanatures

Place à l'expression corporelle et artistique.

Les magiciens d'Oz ont débarqué au périscolaire afin de transporter les enfants dans leurs univers préférés : au Moyen âge, dans la forêt, au fil de l'eau, au cirque et à la ferme.

Grâce à leurs formules magiques, ils ont pu laisser place à leur créativité : théâtre, mimes, marionnette, invention d'histoires, cirque.

Vendredi matin, une visite à la ferme ILTIS a ravi les enfants. Un grand merci à la famille ILTIS pour ce super accueil.

Les enfants ont réalisé plusieurs œuvres dont un film retraçant leurs réalisations.

Carole CHITSABESAN
Adjointe déléguée

Un centre qui a été riche en activités, rigolade, bricolage, balade, spectacle.

Un repas maison

a été concocté par Anaïs jeudi midi, au menu :

Soupe de légumes verts en entrée, pizza tomate fromage cuite au four à pain, cake aux baies d'Aronia du parc.

L'école dehors

Voilà longtemps que nous ne vous avons pas donné de nouvelles de l'école dehors. Pendant l'hiver, nous avons vécu une période de froid.

Nous avons pu jouer dans la neige et y observer des traces d'animaux sauvages. Lorsque le temps était mauvais, nous nous sommes abrités sous des tarps (toiles de tente) et réchauffés avec de la tisane. Les activités ont été nombreuses. Nous avons participé à la plantation d'arbres au-dessus de notre école avec M. Fuchs et Anaïs, une animatrice du périscolaire. Nous avons fait des jeux de mathématiques et de français avec ce qui nous entoure. Nous avons observé la nature pour comprendre comment les plantes se reproduisent, mais aussi pour la dessiner. A présent, le printemps est là et la nature se montre sous un autre jour, c'est le retour des fleurs et des insectes.

Vive l'hiver...

dans la nature !

Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

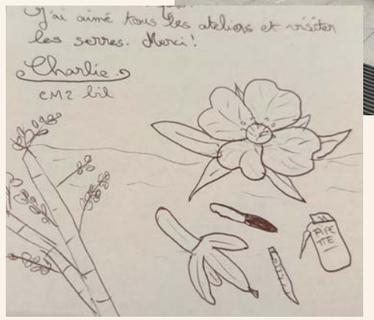

Sortie à l'IBMP de Strasbourg

Le 15 avril la classe des CM1-CM2 bilingues de Mme Ackermann et les Sixièmes A de Mme Beyhurst, Mme Tremoulinard et Mr Schwartz se sont rendus à l'Institut de biologie moléculaire des plantes.

Cette visite s'inscrit dans un projet de sciences inter-degré du cycle 3 mené depuis le mois de septembre, avec notre maîtresse et nos enseignantes du collège.

Nous avons été accueillis par le directeur et l'équipe des chercheurs. Après une présentation de l'Institut, du CNRS et de ses missions, nous avons démarré les ateliers.

Dans un premier atelier nous avons abordé le séquençage de l'ADN avec des briques de Lego.

On a retenu que l'alphabet de l'ADN n'a que quatre lettres : A-G-T-C. C'était surprenant de voir que nos combinaisons de lettres correspondaient à un être vivant déjà référencé dans la base de données des chercheurs.

Puis nous avons réalisé une expérience avec une banane, du liquide vaisselle, de l'alcool, du sel, de l'eau, une fourchette et une pipette en suivant minutieusement les étapes : on a réussi à extraire l'ADN de notre banane ! Nous avons pu garder notre tube à essai. C'était vraiment intéressant et amusant !

Ensuite nous avons utilisé des microscopes électroniques qui peuvent grossir jusqu'à 10 000 fois des cellules. Avec le chercheur nous avons observé le stomate d'une feuille, c'est-à-dire ses lèvres et ses trichomes, à savoir ses poils car oui elle en a aussi.

Enfin nous avons été au contact des plantes et on a enfilé des blouses vertes car la sécurité est primordiale. Nous avons choisi un pot coloré parmi 17 couleurs.

Nous avons repiqué une plante, l'Arabidopsis thaliana et nous avons pu l'emporter chez nous.

Après un pique-nique au grand air nous avons visité le jardin botanique et nous avons beaucoup aimé la serre tropicale, c'était splendide.

C'était une première pour ce pôle de l'Université de Strasbourg d'ouvrir les portes de ses laboratoires aux scolaires pour manipuler et nous les remercions pour leur formidable accueil !

Sécurité des piscines

Avec le retour des beaux jours, les constructions de piscines se multiplient. Les piscines, comme toutes constructions, sont soumises aux règles d'urbanisme et doivent faire l'objet d'une autorisation à la mairie à partir de 10 m² pour les piscines installées au moins trois mois d'affilée.

Si la construction est règlementée, la sécurité de votre piscine l'est également. Selon la loi de 2004, les piscines non closes privatives à usage individuel ou collectif doivent être pourvues d'un dispositif de sécurité normalisé visant à prévenir le risque de noyade notamment des enfants.

Le choix du dispositif vous revient afin de prévenir les incidents et de profiter en toute sérénité de votre piscine. Pour tout savoir à ce sujet, vous pouvez contacter la mairie ou consulter le site internet Service Public.

Restez vigilants, surtout avec les enfants qui ne doivent jamais être laissés sans surveillance, même dans les bassins de faible profondeur.

Info Canicule

Votre mairie souhaite vous informer en cas de canicule, via le Centre Communal d'Action Sociale, qu'un registre des personnes fragilisées dans ce contexte spécifique de canicule est tenu, comme chaque année.

En cas de fortes chaleurs et sur décision de la Préfecture, vous serez contacté par une personne chargée de prendre de vos nouvelles et de vérifier si vous avez besoin d'une aide particulière.

Si vous souhaitez vous y inscrire ou inscrire une personne de votre connaissance qui ne fera pas la démarche elle-même, vous pouvez contacter la mairie au 03 89 81 51 11, qui vous renseignera sur les démarches à effectuer.

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans notre région.
> La chaleur fatigue toujours
> Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
> La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Patrick GLASSER
Adjoint délégué

Participation citoyenne

Le groupe de travail de la participation citoyenne a commandé des autocollants qui peuvent être positionnés sur les boîtes aux lettres pour indiquer que les voisins veillent sur la maison.

Ces autocollants seront disponibles en mairie à partir de fin juin.

France Rénov

ME 26 JUIN

La prochaine permanence de France Rénov aura lieu le mercredi 26 juin de 14h à 18h dans les locaux de France Services de Sierentz au 17 rue Rogg Haas (ancien tribunal).
Sur rendez-vous 03 89 50 06 20 ou eie68@alteralsace.org

Elsasser echlé

S'ROSS, UNSERA FRÌND ...

La domestication des équidés remonte à la nuit des temps. Chevaux de trait des labours ou de selle pour l'équitation, cet animal réputé « noble » est un compagnon dévoué et inséparable de l'homme.

„Hue Lotti ! „ das hehrsch ìm Fald
Bekànnta Üssdruck uff dara Walt
S'Ross, dàs jo sini Arbet erfillt
Blibt fìr uns a symbolisch Bìld
S'Büra Richtum hàsch schätze miesse
Àn dr Rosszahl dert ìm Stall begriesse
Dr „Xav'r" hàt gschàfft mìt'm Ross allei [1]
Ar hàt miesse dure, dur Stock un Stei
Bim „Dàngel „ vorna ìsch s'Büra feil [2]
Hàt känne schàffe, ìm'a scheena Teil
Àls Làndwìrt hät'r ghà, uff jede Fàll
A nobla Wikaller un 4 Ross im Stàll ! ...
Un dert ìsch s'Pfard uff dr Weid
Gìsch ìhm entgege mìt'ra Freid
D'Luft ìsch rein, as ìsch so glìnd
Si Mähne flottert natt ìm Wìnd

Düesch dü s'Ross so zärtlig striche
As wott vo dìr gàr nìmma wieche
Si Sträui ìm Stàll, àgnahm trocke
Si neyes Bett ìsch dert üss Rocke

Mìr vergasse dé nie, dàs wär a Sìnd
Da Mensche bìsch dr beschte Frìnd

FT

[1] *Dr Iltis , ìn da 50 ger Johre*
[2] *Dr Arbeit, ìn da gliche Johre*

LES VERTUS DES MODESTES

Première partie : de a à b

Avec l'arrivée du printemps, et au fil des saisons, la nature nous offre ses bienfaits, les croyances populaires, les recettes de nos grands-mères. Ces recettes nous dévoilent des utilisations, qui selon le cas, peuvent soulager des ennuis passagers. Maintenant si ces quelques lignes consacrées aux fruits, légumes ou plantes peuvent vous faciliter la lecture, la compréhension de notre dialecte, nous aurons découvert une vertu supplémentaire*.

Vom Knowlig, nur a Zìnka
Un scho düet d'r Blüetdruck sìnka
Une gousse d'ail, comme dose journalière
Fait baisser la tension dans nos artères

A Mällala ìsch gànz gsund
Àwer, d'r Stei, da brìngt di uf d'r Hund
Tout est bon dans l'abricot
Tout, sauf le noyau

Mìt Hàwer Stroï unter d'r Màtràza
Düesch gànza Nàcht dura ratza
Avec de la paille d'avoine sous le matelas
Toute la nuit, tu ne te réveilleras pas

Dü kàsch di drahja rìng's herum
D' Bànana, die blibt ìmmer krumm
Tu peux la tourner entre tes doigts
Concave ou convexe, la banane restera

Hàsch dü a pàar Steck Wullabliemala ìm Gàrta
Die Blüema àls Sirop, kàsch uf d'r Wìnter wàrta
Avec les fleurs du bouillon blanc de ton jardin
Du sirop, la toux l'hiver passera son chemin

Ìm Friehjohr, a Kür mìt Bìrkasàft
Dàs gìt dim Kärper wìdder Kràft
De la sève de bouleau, au printemps
Du punch, ou un CDD, pour un an

MI

** Ne se substituent pas aux traitements médicaux*

Merci aux auteurs du coin alsacien : Yves BISCH, François TSCHUPP, Véronique & Robert BISSEL, Denis BANGEL, Patricia GOUTTEFARDE et Marc ILTIS.

Little Frogs

Depuis le 30 avril dernier une nouvelle micro-crèche a ouvert à Sierentz.

Il s'agit de la micro-crèche « Little-frogs » bilingue français/anglais. Elle possède un espace extérieur de 100 m² avec une zone dédiée aux jeux et à la motricité avec sol amortissant et une zone dédiée à la nature avec la présence d'un gazon naturel.

Les inscriptions sont ouvertes et nous avons hâte de partager cette aventure linguistique avec vous et votre famille.

Pour plus d'informations et pour les demandes d'inscription :
Visitez le site https://www.littlefrogs.fr/sierentz
ou sierentz@littlefrogs.fr

Réflexologie, Dien'Chan et Relaxologie

Au mois de juin s'installe au centre JAD Julie KREITTNER, nouvelle Praticienne en réflexologie Dien'Chan et relaxologue.

En tant que relaxologue en gestion du stress, elle vous propose de vous accompagner vers un mieux-être dans votre quotidien. Vous pourrez découvrir des outils simples en fonction de vos besoins (stress, charge mentale, confiance, préparation sereine d'un événement...).

Elle vous propose également la technique du Dien'Chan (en réflexologie), qui consiste à stimuler des points réflexes sur le visage et le corps. Elle agit sur le système nerveux et donne l'information au cerveau pour que le corps réagisse.

Pour plus d'informations
vous pouvez contacter
Julie KREITTNER
au 06 79 15 11 88 ou
www.lanatureensoi.com

MA 18 JUIN

Ciné Sierentz

Ici et là-bas

Mardi 18 juin à 20h, à la Salle des Fêtes de Sierentz

Installé depuis 15 ans au Sénégal, Adrien mène une vie paisible au côté de sa compagne Aminata. Lorsqu'il est renvoyé en France pour un problème de visa, il débarque chez Sékou, un cousin éloigné de sa femme, qui travaille comme commercial à Paris.

Contraint par sa patronne d'aller en régions à la rencontre de clients, Sékou n'a d'autre choix que d'embarquer ce drôle de cousin dans un tour de France qui leur réserve bien des surprises.

Stéphane DREYER
Adjoint délégué

Y a rien a la télé !

8 AU 16 JUIN

PRÉSENTE « CHAPITRE UN »

Une fantaisie absurde de Fred BILGER.

Max et Plume sont en couple. Un soir, Max annonce à sa compagne qu'il souhaite prendre une disponibilité pour réaliser son rêve.

avec Aline BILGER, Alix DALL'ASEN, Fabrice SCHULTZ et Fred BILGER.

à la Salle des Fêtes de Sierentz
Samedi 8 juin 2024 à 20h30
Dimanche 9 juin 2024 à 17h
Samedi 15 juin 2024 à 20h30
Dimanche 16 juin 2024 à 17h

Entrée gratuite

SA 22 JUIN

Fête de la musique 2024

Le samedi 22 juin à partir de 19h, place de la Bascule.

Sierentz fêtera la musique ! Rendez-vous place de la Bascule pour un moment musical, festif et convivial.

Au programme :

• 19h : ouverture par la Musique Municipale de Sierentz

• Vers 20h15 : Crocks Trio Un moment « live » pour revivre tous les tubes pop-rock-country grâce à ces trois musiciens.

• 23h à 1h : le dance floor est ouvert et animé par un DJ, sur le thème des années 80/90

Soirée organisée par la commune de Sierentz
Buvette et restauration par le Football Club de Sierentz.

SA 29 JUIN

Ciné Sierentz plein air

LE DERNIER JAGUAR

Prochaine séance le samedi 29 juin
Projection à la tombée de la nuit

A partir de 19h30 petite restauration

A 20h concert avec le groupe « Sweet-Fizz » - reprises pop rock

- Entrée libre -

Pour plus de confort, pensez à apporter avec vous un relax et une couverture.

Séance dans la cour de l'ancienne école maternelle (repli dans la salle des fêtes en cas de mauvais temps)

Autumn grandit dans la forêt amazonienne aux côtes de Hope, un adorable bébé jaguar femelle qu'elle a recueilli. Mais l'année de ses six ans, un drame familial contraint Autumn et son père à retourner vivre à New York. Huit années passent, et Autumn, devenue adolescente, n'a jamais oublié son amie jaguar. Quand elle apprend que Hope est en danger de mort, Autumn décide de retourner dans la jungle pour la sauver !

Bal de fin d'année du CME

MA 25 JUIN

Lauren MEHESSEM
Adjointe déléguée

Le CME organise son traditionnel bal de fin d'année le mardi 25 juin de 18h à 20h

Pour les élèves de primaire à la salle des fêtes

Plus d'infos à venir sur le site internet, l'application Illiwap, et les réseaux sociaux.

Fête du collège

MA 2 JUILL

Pour fêter la fin de leur scolarité au collège, la ville organise une fête pour les élèves des classes de 3ème, le mardi 2 juillet.

Sous les étoiles exactement

4ÈME ÉDITION

Samedi 6 juillet de 20h à 22h - place de la Bascule

De nombreux points de restauration : Food trucks, buvettes, tenus par les commerçants locaux.

Animation musicale par le groupe « ZoOBees », groupe de Pop/rock.

SA 6 JUILL

DI 30 JUIN

Rallye touristique

CHASSE AUX ÉNIGMES

Le dimanche 30 juin 2024, l'Association de Jeux Touristiques (AJT) organisera à Sierentz une chasse aux énigmes !

C'est un savant mélange entre chasse au trésor, circuit découverte, énigmes et jeux ludiques...

A l'aide d'une feuille de route et d'un plan de Sierentz, les équipes partent à la recherche de 26 QR-codes dissimulés à divers endroits dans Sierentz. Une fois le lieu découvert et le QR-Code trouvé : ils scannent le QR-Code et répondent à deux questions avant de chercher le suivant.

L'édition 2024 sera entièrement pédestre et se déroulera dans les rues de Sierentz.

Le départ est fixé devant la médiathèque de Sierentz entre 9h et 9h30.

A 13h un pique-nique est proposé par les AJT (sandwich saucisse ou bol de salades + cornet de glace au prix de 6 euros) ou tiré du sac.

L'après-midi des jeux ludiques seront proposés avant la remise des prix.

Pour participer, il suffit de constituer une équipe de 2 à 5 personnes et de s'inscrire sur le site internet avant le 22 juin : www.ajt68.fr

Participation : 9 € par personne - gratuit pour les moins de 12 ans.

Grillades ou salades et glace : 6 € par personne

Toutes les informations sur le site : www.ajt68.fr

L'inscription est obligatoire

Vous pouvez aussi nous contacter : contact@ajt68.fr

La Tribune

Dépôts sauvages, mégots jetés à même le sol, encombrants dans les rues, stationnement gênant, déjections canines, pollutions sonores des boosters pétaradant, piétons non respectés... Ce sont parmi d'autres autant d'irrespects, lesquels détériorent grandement la qualité des espaces publics, dégradent notre environnement : nous partageons tous ce même constat.
Car ces incivilités au quotidien impactent nos concitoyens à Sierentz et ailleurs, du reste.
Certaines constituent des infractions sanctionnables, à l'image de dégradations, comportements agressifs, stationnement gênant, troubles à la tranquillité, tapage, dépôts sauvages de déchets, ou insalubrités.
Aussi, la législation prévoit-elle des contraventions, de 1e à la 5e classe, avec des amendes pouvant atteindre jusqu'à 3000 € (en cas de récidive), pour peu que le pouvoir de police municipale du maire, ayant pour objet « d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique », soit mis en œuvre, suivant l'article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales.

Paul-Bernard MUNCH, pbmunch@free.fr, 06 17 01 92 01, Marina SANCHEZ, Régis BELEY, Sandrine GUTEDEL et Gérard BENTZINGER

[Texte transmis par le groupe minoritaire]

Carnet

Naissances

le 23 janvier ***Jordan***, fils de Caroline DEVOILLE et de Christophe RIVELLO
le 26 mars ***Elise***, fille de Marjorie MAURER et de Johan GOTTARDI

Mariages

le 20 avril Malick CONTE DIALLO & Zenab BARRY
le 27 avril Andrew WARRINGTON & Olena NAZAROVSKA
le 04 mai Claude JEAN & Pascale ESCH
le 04 mai Saïd HADJIH & Isabelle QUIRIN

Anniversaires juillet

le 2 juillet ***93 ans*** Marie Joséphine JUD née DIEBOLT
le 9 juillet ***93 ans*** Fernand DRAPP
le 7 juillet ***87 ans*** Monique RINNER née GARGOËT
le 18 juillet ***87 ans*** Marie-Louise KESSLER née GASSER
le 24 juillet ***84 ans*** Joseph MARBACH
le 19 juillet ***80 ans*** Guilhermino MEIRELES NUNES

Ville de Sierentz

MAGAZINE ÉDITÉ PAR
LA MAIRIE DE SIERENTZ

Mairie
1 Place du Général de Gaulle
68510 SIERENTZ • Tél. 03 89 81 51 11
mairie@mairie-sierentz.fr
www.sierentz.fr

Ouverture : *du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.*

Dépôt légal : *Juin 2024.*
Directeur de la publication : *Pascal TURRI*
Conception et rédaction : *Commission Communication et Évènements, Rachel SORET VACHET-VALAZ - Adjointe déléguée, Ysabelle EPPINGER - Service Communication.*
Création graphique : *rhodamine-communication.fr*
Impression : *Alsagraphic, Rixheim. Imprimé sur du papier certifié PEFC.* • ***Crédits photos :*** *Mairie de Sierentz, Pascal TURRI, Rachel SORET VACHET-VALAZ, Patrick GLASSER, Juan VIZCAINO, documents remis, Ysabelle EPPINGER, Pixabay, Unsplash/ Melissa Keizer.*